

Droits d'urgence est une association humanitaire de 49 salariés et 215 bénévoles professionnels du droit créée en 1995 ayant pour objet la lutte contre l'exclusion par l'accès au droit. Droits d'urgence organise, coordonne et gère des permanences et dispositifs d'accès au droit généralistes sur le territoire francilien. En 2016, Droits d'urgence a apporté une aide à 87 773 personnes dans 94 lieux d'intervention. Notre ADN : Aller vers, Associer, Informer et Accompagner.

Droits d'urgence recrute actuellement, pour son pôle innovation et communication :

UN(E) STAGIAIRE CHARGÉ(E) DE COMMUNICATION À TEMPS PLEIN

MISSIONS

Placé(e) sous la responsabilité du responsable innovation et communication, elle/il aura les missions suivantes :

- Participation à la définition de la stratégie de communication de l'association
- Edition : participation à la rédaction du rapport d'activité
- Relations médias : constitution du fichier presse, veille des sujets en préparation, rédaction du dossier et des communiqués de presse, suivi des journalistes, analyse des retombées
- Réseaux sociaux : gestion et animation des réseaux sociaux de Droits d'urgence
- Web : animation du site Internet
- Événement : participation à l'organisation d'événements (colloque, séminaire, journée d'étude...)

PROFIL RECHERCHÉ

Formation	Titulaire d'un Master 1 ou 2 en communication
Compétences et qualités	Compétences en communication et en web Intérêt pour la justice et la lutte contre l'exclusion Sens de l'écoute et du contact Aptitude au travail en équipe Capacité d'adaptation Esprit de synthèse Rigueur, autonomie et réactivité

CONDITIONS

Stage à temps plein, d'une durée de 6 mois à compter du 1^{er} février 2018 – 35 heures hebdomadaires

Lieu(x) de travail : Siège de l'association (1, passage du Buisson Saint-Louis – Paris 10^e), possibles déplacements Paris intra-muros

Stage conventionné et indemnisé : Gratification mensuelle de 577,50 euros ; Tickets restaurant d'une valeur faciale de 7,00 euros (2,80 euros à la charge de la/du stagiaire par ticket) ; Remboursement du titre de transport à hauteur de 50 % sur présentation d'un justificatif ; 2,5 jours de congés payés par mois

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) par mail à Antoine BOUVET : abouvet@droitsdurgence.org. Aucune candidature ne sera traitée par téléphone